

Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare

Band: 7 (1955)

Artikel: Rapport sur l'activité du Conseil exécutif du Conseil international des archives

Autor: Vaucher, Gustave

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-772338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur l'activité du Conseil Exécutif du
Conseil International des Archives.

Le Conseil Exécutif s'est réuni à Genève du 21 au 23 juin dernier. Seuls étaient présent les membres européens; il y avait donc M. Graswinckel, de La Haye, président, M. Andersson, de Stockholm, vice président, M. Duboscq, de Paris, trésorier, M. Evans, de Londres, M. Filangieri, de Naples, et votre serviteur.

A part le travail de routine que connaissent tous les comités de sociétés le travail a porté sur divers points qui peuvent intéresser cette assemblée.

Tout d'abord Archivum, la revue internationale des archives. Le rapport du rédacteur en chef M. Marot signale l'apparition du n° 4 pour juillet. Il contiendra la suite de l'enquête sur la formation des archivistes dans le monde et de nombreux articles sur les archives ecclésiastiques: Les archives ecclésiastiques dans les différents pays puis les archives de la Société de Jésus, des Franciscains, les archives musulmanes d'Afrique du Nord. On pourra y trouver aussi l'habituelle bibliographie analytique internationale relative à l'archivistique et aux archives, par M. Bautier, un compte-rendu de la 1ère conférence de la Table Ronde à Paris.

Le prochain numéro pourra être consacré à un Annuaire internationale des archives, contenant la liste du personnel scientifique, l'adresse exacte, les heures d'ouvertures, le numéro de téléphone etc. de chaque dépôt. Un questionnaire est préparé et sera bientôt diffusé à cet effet.

Il est possible que le prochain numéro d'Archivum contienne le répertoire des quatre premiers volumes d'Archivum dressé par M. Graswinckel à moins qu'il ne paraisse à part étant donné l'épaisseur qu'il donnerait à ce numéro.

M. Campbell de l'UNESCO assista à une partie des séances. Il nous réaffirma l'intérêt de l'UNESCO pour le Conseil International des Archives son désir de le soutenir matériellement et de lui tenir lieu le plus souvent possible de centre d'information. Le comité fit alors part de son désir d'obtenir l'aide de l'UNESCO pour faire paraître le plus tôt possible le répertoire des inventaires imprimés d'archives préparé par M. Bautier sur fiches.

M. Campbell fit part au Conseil Exécutif de propositions préparées par l'UNESCO visant à faciliter l'obtention de microfilms et photocopies de documents conservés dans les bibliothèques et les archives. Ces propositions ont trait naturellement aux textes et documents échappant au droit d'auteur et qui sont librement accessibles selon la législation nationale.

Selon ces propositions, aucune distinction ne devrait être fait entre les demandes de microfilms reçues de l'étranger et

celles reçues du pays même. Il s'agirait d'abolir aussi le droit, fréquemment exigé par les archives et bibliothèques, de recevoir une seconde copie du film ou de la photocopie.

Ces propositions seront diffusées aux membres du C.I.A. par le Conseil Exécutif avec d'autres circulaires et questionnaires.

Le prochain congrès du Conseil international des archives aura lieu à Florence l'année prochaine, 1956, du 25 au 28 septembre. Trois questions y seront traitées: 1^o tri et élimination de documents, 2^o Installation de nouveaux dépôts, 3^o les archives privées. Bien entendu il est prévu des festivités: promenades dans et autour de Florence, réception au Palazzo Vecchio, banquet, et excursion à Sienne.

Le comité proposera à l'assemblée un nouveau président sans doute, le comte Filangieri inspecteur général des archives d'Italie et surintendant des archives du royaume de Naples. Au Conseil Exécutif on proposera pour remplacer les membres sortant, sans doute un Allemand et probablement un Belge.

Quant au congrès de 1959, il pourrait avoir lieu en Angleterre ou plus probablement à Stockholm, en le reportant à 1960 si le Congrès des Sciences historiques se réunit, comme il est probable, dans la grande ville du Nord, cette année là.

Gustave Vaucher

Mitteilung.

Der 3. Internationale Kongress für Archivfragen findet vom 25. bis 29. September 1956 in Florenz statt. Es werden folgende Themen behandelt:

Frage des documents

Nouvelles installations d'Archives

Archives privées

Anmeldungen zur Teilnahme sind bis 31. Januar 1956 zu richten an: Archivo di Stato di Firenze, Palazzo degli Uffizi, Firenze, unter gleichzeitiger Einzahlung von L it. 3000.- pro Teilnehmer und L it. 2000 für Angehörige (Gattinnen und Kinder).

Weitere Auskünfte beim unterzeichneten Präsidenten der VSA.

Frauenfeld, November 1955

B. Meyer